

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Collectivité : EAU ET ASSAINISSEMENT CRUVIERS LASCOURS

Date de Convocation :	Décisions N° :	Membres : En Exercice : 15	Présents : 12	Votants : 11
20/03/2017	2017-10	POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0

Le 29/03/2017

Le vingt-neuf mars de l'an deux mille dix-sept à 19h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur FIARD Fabien: MAIRE.

Présents : ADAMIEC Pierre-Nicolas, ALLEMAND Jean-Charles AULERY Lucien, CEZAR Jocelyne, COSTA Rémy, FIARD Fabien, MILLOT Muriel, TOULOUZE Michel

ABSENTS / EXCUSES :

TOULOUZE Amandine, pouvoir donné à TOULOUZE Michel

BUET Jean-Claude pouvoir, donné à ADAMIEC Pierre-Nicolas

DUBOIS Karine pouvoir, donné à MILLOT Muriel

BEAU Christian pouvoir, donné à AULERY Lucien

Absente : BOUXIN Sabrina

Secrétaire de séance : CEZAR Jocelyne

Objet : M49 -CONSTATATION – APPROBATION - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2016

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2016, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure : -4 579,07€

Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 39 406,42€

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de : -73 325,14€

Un solde d'exécution (Déficit - 002) de la section de fonctionnement de : -27 718,26€

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 0,00€

En recettes pour un montant de : 0,00€

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 77 904,21€

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 11 688,16€

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 0,00€

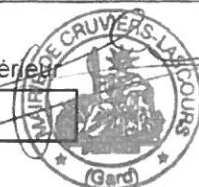
Extrait certifié conforme,

Fait à EAU ET ASSAINISSEMENT CRUVIERS LASCOURS le 29/03/2017. Acte de réception - Ministère de l'Intérieur

030-213001001-20170329-2017_10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2017



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CRUVIERS-LASCOURS**

**REPUBLIQUE
FRANCAISE**

DEPARTEMENT GARD

Séance du 29 mars 2017

Nombres de membres

Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	12

Le vingt-neuf mars de l'an deux mille dix-sept à 19h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur FIARD Fabien: MAIRE.

Présents : ADAMIEC Pierre-Nicolas, ALLEMAND Jean-Charles AULERY Lucien, CEZAR Jocelyne, COSTA Rémy, FIARD Fabien, MILLOT Muriel, TOULOUZE Michel

ABSENTS / EXCUSES :

TOULOUZE Amandine, pouvoir donné à TOULOUZE Michel

BUET Jean-Claude pouvoir, donné à ADAMIEC Pierre-Nicolas

DUBOIS Karine pouvoir, donné à MILLOT Muriel

BEAU Christian pouvoir, donné à AULERY Lucien

Absente : BOUXIN Sabrina

Secrétaire de séance : CEZAR Jocelyne

Le CONSEIL MUNICIPAL passe à l'ordre du jour :

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017 EAU ET ASSAINISSEMENT M49
ET NOUVEAUX TARIFS DE L'EAU**

Le Maire présente :

BUDGET PRIMITIF 2017

Fonctionnement équilibré à : 80 168.90 €

Investissement équilibré à : 79 629.99 €

Le Conseil, après en avoir délibéré, approuve ce budget :

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 2

Les nouveaux tarifs de l'eau année 2017

Consommation eau	1,20 €	TTC/M3
Abonnement compteurs	21 €	TTC/Annuel
Part Communale	0,09 €	TTC/M3
Redevance pollution	0.29 €	TTC/M3
Redevance modernisation des réseaux	0.16 €	TTC/M3
Redevance assainissement non collectif SPANC	20 €	TTC/Annuel
Redevance communautaire générale Alès Agglo – Part fixe	6.02 €	HT/Annuel
Redevance communautaire générale Alès Agglo – Part variable	0.6808 €	HT/M3
Redevance communautaire d'exploitation Alès Agglo	0.72 €	HT/M3

Le Conseil, après en avoir délibéré, approuve les nouveaux tarifs de l'eau à l'unanimité :

FAIT ET DELIBERE A CRUVIERS – LASCOURS.

LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Pour copie conforme.

Le Maire

Fabien FIARD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-213001001-20170329-2017_12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2017

